

Association des Artistes d'Auvergne

Ateliers 111 avenue Jean Mermoz- 63000 Clermont-Ferrand

BULLETIN D'ADHESION 2025 - 2026 (à envoyer ou à donner sur place lors d'un atelier choisi)

Association soumise à la loi du 1er juillet 1901 et au décret du 16 août 1901

/	remplir par l'adhérent (exemplaire à conserver par l'association)			
(Nom : Adresse Code postal : Tél. fixe : Email :	Prénd Ville : Tél. mobile :	om	
9	"Je déclare par la présente souhaiter devenir membre de l'association des artistes d'Auvergne. A Ce titre, je déclare reconnaître l'objet de l'association et en avoir accepté les statuts ainsi que le règlement intérieur qu sont mis à ma disposition dans les locaux de l'association. J'ai pris bonne note des droits et des devoirs des membres de l'association et verser ma cotisation due pour l'année en cours."			
Je déclare vouloir participer aux ateliers, le montant de la cotisation est de 50€ de septembre 2025 à août 2026.				
	Atelier libre : lundi de 9h3 Cours de dessin : lundi de) à 16h	
	Nu académique : lundi de 18h00 à 20h00, un samedi par mois de 9h à 12h			
_	Aquarelle : mardi de 9h00 à 12h00 Pastel et techniques diverses : mardi de 14h00 à 16h30			
	<u>Huile au couteau :</u> mardi de 17h00 à 19h45 <u>Créativité :</u> mercredi de 9h à 15h00			
	Ne pas vouloir participer aux ateliers, le montant de la cotisation est de 40€.			
ſ	Fait à	le	Signature précédée de "lu et approuvé"	